

# DÉCLARATION DE TRAVAUX

(ARTICLE 49 du Code des Postes et des Communications Électroniques)

Destinataire :

CONSEIL GÉNÉRAL DE VENDÉE  
40 rue du Maréchal Foch  
85 000 La Roche-sur-Yon  
Courriel : [l49@cg85.fr](mailto:l49@cg85.fr)



## 1 – DÉCLARANT

Maître d'ouvrage :  Maître d'œuvre :

Dénomination : Syndicat Mixte Gigalis

Contact (Nom, prénom) : GERARDIN Alain

Adresse (numéro, rue, lieu-dit, code postal, commune) : 1, rue de la Loire

44966 Nantes Cédex 9

Téléphone : 02 28 20 63 84 - 06 83 71 09 58

Courriel : Alain.Gerardin@paysdelaloire.fr

## 2 - TRAVAUX À RÉALISER

Adresse (numéro, nom de la voie) ou localisation cadastrale (subdivision, numéro de parcelle, section, lieu-dit) :

Localisation :

Cf Plan : de Challans à Bourgneuf en Retz via la Garnache et Machecoul

Commune :

Code Postal :

Type de travaux :  Intervention sur voirie existante  Création de voirie  Création de réseau

Type d'ouvrages :  Réseaux d'assainissement  Réseaux d'eau potable  Réseaux électriques

Réseaux de gaz  Réseaux de communications électroniques

Autres réseaux :

Nature des travaux : Pose de fourreaux et de fibres optiques

Linéaire construit : 34000 mètres environ

Date des travaux : Juillet 2012.

## 3 – INFORMATIONS DEMANDÉES

- Plan de situation désignant la position des ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques projetés. L'échelle du plan doit être comprise entre le 1/5000<sup>e</sup> et le 1/25000<sup>e</sup>.
- Plans électroniques (au format .DWG géoréférencé) des travaux à réaliser.

Conformément à l'article 49 du Code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n°2010-726 du 28 juin 2010, cette déclaration fera l'objet d'une publicité auprès des collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que des opérateurs de réseaux de communications électroniques.